



Federation for **ED**ucation in Europe  
Fédération Européenne Des Ecoles

# Mastère européen

Expert IT  
Cybersécurité et Haute disponibilité

[www.fede.education](http://www.fede.education)  
version 0820





Federation for EDucation in Europe  
Fédération Européenne Des Ecoles

## La Fédération Européenne Des Écoles - Federation for EDucation in Europe - FEDE

La FEDE est une Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING), institution supranationale, créée en Suisse en 1963, dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe et du statut consultatif auprès de la Francophonie.

Elle fédère un réseau international de plus de 500 établissements d'enseignement supérieur et professionnel, dans 35 pays et sur 4 continents qui partagent un projet commun d'excellence académique, d'innovation pédagogique, de recherche scientifique et d'ouverture au monde.

La FEDE délivre plus de 150 diplômes et certificats européens accessibles en français et en anglais, pour certains en plusieurs langues européennes (espagnol, allemand, italien, roumain etc.), du Foundation Degree, Bachelor européen, Mastère européen, MBA européen, jusqu'au DBA Doctorate of Business Administration.

La FEDE rassemble un réseau international de plus de 200 000 personnes.

## SOMMAIRE

<b>PRESENTATION</b>	<b>4</b>
Contexte	5
Objectifs et compétences	5
Perspectives d'emploi	5
VAE – Validation des Acquis de l'Expérience	6
<b>UNITES CAPITALISABLES ET HORAIRES INDICATIFS</b>	<b>7</b>
<b>ARCHITECTURE DU DIPLOME FEDE</b>	<b>8</b>
<b>UC D41.1</b>	<b>10</b>
Conduite et management de projet informatique - Fondamentaux	10
A. Formation	10
B. Évaluation	11
C. Coefficient et crédits ECTS	11
<b>UC D41.2</b>	<b>12</b>
Réseaux, systèmes et sécurité - Fondamentaux	12
A. Formation	12
B. Évaluation	14
C. Coefficient et crédits ECTS	14
<b>UC D42</b>	<b>15</b>
Mission professionnelle	15
A. Objectifs	15
B. Stage ou Projet tutoré	15
C. Évaluation	15
D. Coefficient et crédits ECTS	19
<b>UC D43</b>	<b>20</b>
Cybersécurité	20
A. Formation	20
B. Évaluation	21
C. Coefficient et crédits ECTS	21
<b>UC D51.1</b>	<b>22</b>
Conduite et management de projet informatique - Perfectionnement	22
A. Formation	22
B. Évaluation	24
C. Coefficient et crédits ECTS	24
<b>UC D51.2</b>	<b>25</b>
Réseaux, systèmes et sécurité - Perfectionnement	25
A. Formation	25
B. Évaluation	27
C. Coefficient et crédits ECTS	27

<b>UC D52</b>	<b>28</b>
Thèse Professionnelle	28
A. Objectifs	28
B. Stage	28
C. Évaluation	28
D. Coefficient et crédits ECTS	31
<b>UC D53</b>	<b>32</b>
Haute Disponibilité	32
A. Formation	32
B. Évaluation	33
C. Coefficient et crédits ECTS	33
<b>UC B4</b>	<b>35</b>
Langue Vivante Européenne 1	35
A. Objectif	35
B. Formation	35
C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE	35
D. Evaluation	36
E. Coefficient et crédits ECTS	36
<b>UC B5</b>	<b>37</b>
Langue Vivante Européenne 1	37
A. Objectif	37
B. Formation	37
C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE	37
D. Évaluation	37
E. Coefficient et crédits ECTS	38
<b>UC A4/5</b>	<b>40</b>
Les entreprises, la concurrence et l'Europe	40
A. Objectifs	40
B. Formation	40
C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE	43
D. Évaluation	43
E. Coefficient et crédits ECTS	43

### LEXIQUE

**UC** : Unité Capitalisable

**UE** : Unité d'Enseignement

**ECTS** : Le terme ECTS signifie *European Credits Transfer System* en anglais, soit système européen de transfert et d'accumulation de crédits

**CECRL** : Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

**LVE** : Langue Vivante Européenne

## PRESENTATION

### Contexte

Les problématiques et les possibilités liées à la cybersécurité et la disponibilité des données et des services se multiplient dans le contexte de digitalisation au sein des secteurs directement liés au numérique, tels que les télécoms, l'e-Commerce ou les technologies de l'information, mais aussi au sein des secteurs de l'industrie et des services, des loisirs, de l'éducation et de la formation, ou encore de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Les entreprises recherchent des profils aux compétences fondamentales et techniques solides, autonomes et possédant une expertise dans un ou plusieurs des domaines informatiques liés à cette digitalisation intelligente et sécurisée. À haut niveau de responsabilité, ces professionnels doivent savoir piloter des équipes techniques, maîtriser des techniques de gestion de projets spécialisés et comprendre comment répondre aux besoins spécifiques des acteurs de la société.

Grâce au parcours pédagogique de cette formation et à la pratique de différents projets au cours de l'année, d'un stage ou d'une alternance à caractère professionnel, l'apprenant sera compétent et autonome pour diriger des projets dans plusieurs domaines technologiques.

### Objectifs et compétences

- Réaliser un audit ou un cahier de charge pour concevoir, déployer et sécuriser une infrastructure réseau multi-protocoles adaptée à la demande du client
- Piloter un projet d'installation d'une infrastructure réseau et manager une équipe
- Livrer le produit au client et assurer la maintenance
- Administrer et sécuriser de manière autonome un serveur
- Administrer et sécuriser tout type de serveurs et d'architecture réseaux (Cisco, Netgear), notamment grâce au Scripting (Python, Perl)
- Maîtriser la sécurisation d'une infrastructure avec les bases de données
- Connaître les différentes cyber-attaques et les moyens de défense
- Comprendre et maîtriser les enjeux économiques de la cybersécurité, des IOT et de la haute disponibilité

### Perspectives d'emploi

Détenir un Mastère européen de la FEDE, c'est bénéficier de nouvelles opportunités et d'un réseau professionnel international.

Le Mastère européen **Expert IT - Cybersécurité et Haute Disponibilité** prépare les futurs professionnels des écoles FEDE aux fonctions de :

- Manager de projet informatique
- Chef de projets Cybersécurité
- Consultant fonctionnel
- Consultant technique
- Ingénieur réseau et cybersécurité pour des infrastructures multi-protocoles
- Ingénieur systèmes Linux /Windows, Virtualisation, Cisco
- Chef de projet architectures réseaux haute disponibilité
- ScrumMaster dans une équipe de projet ITSM (gestion de parc, mise en œuvre d'un cloud privé, déménagement de Datacenter...)

### VAE – Validation des Acquis de l'Expérience

La Validation des Acquis de l'Expérience est une démarche volontaire pour toute personne souhaitant obtenir une certification en validant son expérience sans nécessairement suivre une formation. Une seule condition : avoir au moins 1 an d'expérience en lien direct avec la certification choisie.

Le Mastère européen **Expert IT - Cybersécurité et Haute Disponibilité** est accessible par la VAE.

La VAE demandant une réflexion et un travail personnel important, il est essentiel de bien constituer le dossier qui démontrera l'expérience et les compétences du demandeur. La FEDE propose un accompagnement personnalisé.

### UNITES CAPITALISABLES ET HORAIRES INDICATIFS

		Unités capitalisables	Contenu	Horaires indicatifs en face à face pédagogique
1 <sup>ère</sup> année	Épreuves obligatoires	<b>UE D</b> UC D41.1 UC D41.2 UC D42 UC D43	Conduite et management de projet informatique - Fondamentaux Réseaux, systèmes et sécurité - Fondamentaux Mission professionnelle Cybersécurité	60 à 70 h 140 à 160 h 12 semaines 130 à 150 h
		<b>UE B</b> UC B4*	Langue vivante européenne 1 (écrit) <i>Utilisateur indépendant</i>	80 à 100 h
<b>UE A</b> UC A4/5		Les entreprises, la concurrence et l'Europe	80 à 120 h	
2 <sup>ème</sup> année	Épreuves obligatoires	<b>UE D</b> UC D51.1 UC D51.2 UC D52 UC D53	Conduite et management de projet informatique - Perfectionnement Réseaux, systèmes et sécurité - Perfectionnement Thèse professionnelle Haute Disponibilité	60 à 70 h 130 à 150 h 12 semaines 150 à 170 h
		<b>UE B</b> UC B5*	Langue vivante européenne 1 (oral) <i>Utilisateur indépendant</i>	80 à 100 h
Épreuves facultatives		UC A2	Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action	40 à 60 h
		UC A3	Le management interculturel et les ressources humaines en Europe	40 à 60 h
		UC B4*	Langue vivante européenne 2 (écrit) Niveau B2 du CECR	

\* Le référentiel d'examens est commun pour toutes les langues vivantes européennes.

Les étudiants ont la possibilité de choisir parmi les langues vivantes suivantes :

- Langue vivante 1 : Allemand, Anglais, Espagnol, Français, Italien, Portugais ;
- Langues vivantes 2 et 3 : Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Français, Italien, Portugais.

La langue Vivante choisie par le candidat doit être différente de celle dans laquelle il passe les épreuves du domaine européen et du domaine professionnel.

### ARCHITECTURE DU DIPLOME FEDE

		Mastère Expert IT Cybersécurité et Haute disponibilité			Temps plein, temps partiel, alternance		Formation tout au long de la vie		
		Épreuves	U.C.	ECTS	Coeff.	Forme ponctuelle	Durée	Forme ponctuelle	Durée
1 <sup>ère</sup> année - Épreuves obligatoires	D41.1 Conduite et management de projet informatique - Fondamentaux	D41.1	6	3	Exercices pratiques	1h30	Exercices pratiques	1h30	
	D41.2 Réseaux, systèmes et sécurité - Fondamentaux	D41.2	8	3	Exercices pratiques	2h	Exercices pratiques	2h	
	D42 Soutenance : Mission professionnelle	D42	10	5	Grand oral	1h	Grand oral	1h	
	D43 Cybersécurité	D43	8	3	Contrôle continu (2 projets)		Contrôle continu (2 projets)		
	B4 Langue Vivante Européenne - Écrit Niveau B2 du CECR	B4	12	2	Écrit	1h45	Écrit	1h45	
	A4/5 Les entreprises, la concurrence et l'Europe	A4/5*	16	4	QCM en ligne	1h30	QCM en ligne	1h30	
	<b>Total</b>			<b>60</b>	<b>20</b>				
2 <sup>è</sup> année - Épreuves obligatoires	D51.1 Conduite et management de projet informatique - Perfectionnement	D51.1	12	4	Exercices pratiques	2h	Exercices pratiques	2h	
	D51.2 Réseaux, systèmes et sécurité - Perfectionnement	D51.2	14	6	Exercices pratiques	2h	Exercices pratiques	2h	
	D52 Soutenance : Thèse professionnelle	D52	12	4	Grand oral	1h	Grand oral	1h	
	D53 Haute Disponibilité	D53	10	4	Contrôle continu (2 projets)		Contrôle continu (2 projets)		
	B5 Langue Vivante Européenne – Oral Niveau B2 du CECR	B5	12	2	Oral	45min	Oral	45min	
	<b>Total</b>			<b>60</b>	<b>20</b>				
Facultatifs**	B4 Langue vivante 2	B4	6		Écrit	1h45	Écrit	1h45	
	A2 Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action	A2	6		QCM en ligne	40mn	QCM en ligne	40mn	
	A3 Le management interculturel et les ressources humaines en Europe	A3	6		QCM en ligne	40mn	QCM en ligne	40mn	

\* L'unité capitalisable A4/5 est à passer obligatoirement par les candidats rentrant directement en deuxième année de Mastère européen à la suite de dispenses d'épreuves.

\*\* Pour les épreuves facultatives, les points au-dessus de 10/20, multipliés par 2, s'ajoutent au total des points.



**UE D** | Expertise  
Professionnelle

## UC D41.1

### Conduite et management de projet informatique - Fondamentaux

#### A. Formation

L'unité capitalisable D41.1 repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « **Conduite et management de projet informatique - Fondamentaux** » sur lequel reposera l'évaluation. Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 60 à 70 heures.

#### Activités

- **Audit, recueil des besoins et analyse de l'existant**
- **Élaboration d'un cahier des charges, de spécifications fonctionnelles**
- **Planification prévisionnelle et estimations financières**
- **Diriger une équipe projet et mener la relation client**
- **Acquérir les principes de l'éthique informatique et maîtriser les enjeux du RGPD**

#### Compétences visées

L'étudiant doit maîtriser les bases de la gestion de projets, ses différentes méthodes et outils et savoir rédiger un dossier projet à partir d'un audit ou d'un cahier des charges.

Ce module sera approfondi en seconde année, notamment avec les méthodes agiles.

L'étudiant doit être capable :

- De connaître les différents diagrammes d'UML2 pour les SI (Use Case, etc.)
- D'appréhender la planification prévisionnelle d'un projet informatique
- De définir les tâches d'un projet, création du WBS (Work Breakdown Structure)
- De définir les contraintes (temps, budget, organisation, etc.)
- D'élaborer un diagramme GANTT, MPM, réseau PERT
- De définir le chemin critique, de calculer les coûts et les marges
- De savoir définir les PBS, WBS, OBS, RBS
- De rédiger un cahier des charges après audit
- De choisir et gérer un ERP
- De diriger une équipe projet
- De manager la relation clients
- De connaître les enjeux éthiques et sociétaux liés à l'informatique dans le monde de l'entreprise

#### Outils et méthodes de gestion de Projet (30 à 40 h)

- Rédaction d'un document de Projet /cahier des charges
  - L'audit, le cahier des charges, la concurrence et l'existant
  - Spécifications fonctionnelles en utilisant les diagrammes UML2
  - Représentation des processus avec les diagrammes BPMN (Business process model and notation)
  - Analyse des forces et faiblesse d'un projet (SWOT)
  - Les différents cycles de vie du projet informatique (Cycles en V, Spirale, Cascade, agile, etc.)
  - Les acteurs du projet et la gouvernance : (MOA, MOE, Comité de pilotage, chef de projet, etc.)
  - Le triangle du Projet : Budget-Portée-Délai
  - Les différents rôles du chef de projet, différence avec le Scrum Master
- **Exemples pratiques avec les projets réalisés et évalués dans le cadre des modules de spécialisations**
- Planification prévisionnelle et estimation financière
  - Définition des tâches (WBS) et des produits (PBS)
  - Estimations ces durées et réalisation d'un MPM, PERT
  - Calculs des marges et définition du (des) chemin critique(s)
  - Réalisation d'un diagramme de Gantt avec des outils logiciels
  - Affectation des ressources (RBS) et estimations financières
- **Exemple pratique avec MS Project ou autre outil professionnel**

**Management de projet informatique (15 h)**

- Guide juridique des contrats informatiques
- Constituer, animer et motiver une équipe de projet
  - Estimer le besoin en compétences et recruter éventuellement des ressources externes
  - Utiliser les techniques de management (motivation, délégation, reconnaissance, évaluation) pour maintenir une cohésion harmonieuse
  - Utiliser les techniques de conduite de réunion et d'entretiens professionnels
  - Suivre le budget alloué au projet en apportant des actions correctives pour réduire les écarts constatés et maintenir l'équilibre budgétaire.
- Manager la relation clients
  - Appréhender le positionnement de l'entreprise dans son environnement concurrentiel
  - Identifier le profil de la clientèle pour cibler ses motivations
  - Développer et proposer des solutions concrètes, personnalisées et créatives pour améliorer l'expérience client
  - Adapter sa communication au client
  - Identifier les problématiques et traiter l'insatisfaction

**Culture informatique d'entreprise (15 h)**

- PGI/ERP
  - rôle dans l'organisation
  - les acteurs du marché
  - les méthodes de sélections
- Ethique informatique : enjeux sociétaux et stratégiques
  - RGPD, Big Data et cybersécurité
  - Parties prenantes,
  - Numérique et écologie : « Green coding », informatique durable et écologique, stratégies et bénéfices

**B. Évaluation**

**Forme de l'épreuve :** Exercices pratiques

**Durée :** 1h30

**Total de points :** 150 points

Un ou des exercices pratique(s) noté(s) sur un total de 150 points permettent d'évaluer la capacité du candidat à maîtriser les outils et méthodes de la gestion de projet informatique (par exemple sa capacité à rédiger une planification prévisionnelle Gant, Pert ou MPM dans le cadre d'un projet fictif), ses connaissances et compétences en matières de management de projets informatiques, d'éthique et de droit informatique.

Il s'agit d'un contrôle de niveau pluridisciplinaire portant sur les différents champs d'application liés à la conduite et au management de projet informatique ainsi qu'à la culture informatique d'entreprise.

L'usage d'une calculatrice est autorisé.

**C. Coefficient et crédits ECTS**

Ce module vaut coefficient 3 et permet de capitaliser 6 crédits ECTS.

## UC D41.2

### Réseaux, systèmes et sécurité - Fondamentaux

#### A. Formation

L'unité capitalisable D41.1 repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « **Réseaux, systèmes et sécurité - Fondamentaux** » sur lequel reposera l'évaluation. Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 140 à 160 heures.

#### Activités

Ce module est basé sur les points suivants :

- **Administration des réseaux**
  - Architectures des réseaux et moyens d'interconnexion
  - Déploiement, administration des ressources matérielles et logicielles
- **Technologies des réseaux Cisco (Modules du CCNA)**
  - Matériels et logiciels de routages
- **Systèmes Linux et Windows**
  - L'OS et son administration, les commandes de bases et les « Shell Scripting »
  - La migration de systèmes et l'interconnexion entre différents systèmes d'exploitation
- **Cloud et virtualisation**
  - Les concepts fondamentaux et les défis techniques.
  - Les caractéristiques des applications Cloud, virtuelles et « dockérisées »
- **Sécurité des réseaux**
  - Sécurisation des réseaux filaires, non filaires (VPN, VLAN, Firewall, ...) et des objets connectés
  - Système de détection des intrusions et mise en place d'une stratégie de sécurité

#### Compétences visées

L'étudiant doit disposer d'une vision d'ensemble des technologies et des solutions déployées pour protéger les réseaux, les applications mobiles et les objets connectés.

L'étudiant doit être capable :

- De définir une architecture réseau
- De connaître les différents matériels et services Cisco
- De connaître l'administration de base des OS et de s'initier à la programmation de scripts
- De comprendre les différentes méthodes de virtualisation
- De connaître les méthodes d'intrusion et d'attaques (dos, spoofing, etc.)
- De connaître les différentes stratégies de sécurité : (Radius, Kerberos, X509)
- De comprendre les techniques cryptographiques (chiffrements RSA, MD5, etc.)
- D'appréhender la notion de sécurité des réseaux non filaire, des mobiles et des objets connectés

**N.B.** : Les exemples pratiques dans le tableau ci-dessous peuvent être modifiés en fonction des logiciels disponibles.

#### 1. Technologies des réseaux (40 h)

- Architectures et administration des réseaux
  - Topologies, matériels d'interconnexion, protocoles, normes et couches OSI-TCP/IP
  - Les technologies et matériels de routages, de firewalling, de VPN
- Technologie des réseaux CISCO
  - Matériels et Protocole de réseaux commutés, de routages inter VLAN
  - Administration des ressources matérielles et logicielles
- **Exemple pratique avec des outils comme prévu par le CCNA : (packet tracer, wire shark et plateforme réelle si disponible...)**

**2. Système d'exploitation et virtualisation (70 h)**

- Systèmes linux
  - Commandes de bases et architecture de l'OS
  - Administration des serveurs (LDAP, Kerberos, Apache...)
  - Les langages de Scripting Shell (bash...)
- **Exemple pratique avec la programmation d'un script de configuration pour la gestion des utilisateurs**
- Systèmes Windows
  - Commandes de bases et architecture de l'OS
  - Administration des serveurs (AD, Kerberos, IIS...)
  - Les langages de Scripting : GPO et PowerShell
- **Exemple pratique avec la programmation d'un script de configuration pour la gestion des utilisateurs**
- La migration de systèmes et l'interconnexion entre différents systèmes d'exploitation
- Cloud et Virtualisation
  - Tour d'horizon du Cloud Computing
  - Les différentes technologies de virtualisation
  - Les caractéristiques des applications Cloud, virtuelles et « dockérisées »
- **Exemple pratique avec la réalisation d'un réseau virtuel/docker**

**3. Sécurité des réseaux (40 h)**

- Sécurisation des Systèmes d'informations
  - Les bases, les principes et les objectifs de la sécurité
  - Notions de cryptographie : symétrique et asymétrique
  - Infrastructure de gestion de clés (PKI)
  - Sécurité des systèmes d'exploitation Linux et Windows
  - Codes malveillants, attaques et outils de sécurité
- Sécurisation des réseaux filaires
  - Architectures type de pare-feu d'entreprise (DMZ, NAT)
  - Protocole Ipsec, SSL, SSH, PPTP, SSH, AH, ESP...
  - Système de détection des intrusions (IDS, IPS...)
- **Exemple pratique avec la réalisation d'un réseau virtualisé**
- Sécurisation des réseaux non filaires et des objets connectés
  - Authentification RADIUS
  - Protocoles : PEAP-EAP, WPA...
  - Introduction à la sécurité des IoT
- **Exemple pratique avec un Packet tracer**

### B. Évaluation

**Forme de l'épreuve** : Exercices pratiques

**Total de points** : 150 points

**Durée** : 2h

Un ou des exercices pratique(s) noté(s) sur un total de 150 points permettent d'évaluer la capacité du candidat à utiliser les connaissances et compétences fondamentales acquises en administration, technologies et sécurisation des réseaux dans le cadre de projets informatiques.

L'usage d'une calculatrice est autorisé.

### C. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 3 et permet de capitaliser 8 crédits ECTS.

## UC D42

### Mission professionnelle

#### A. Objectifs

La pédagogie doit faire une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. À cette fin, le stage ou projet tutoré implique l'élaboration d'un mémoire qui donne lieu à une soutenance orale.

Le Mastère Européen réalise une mise en contact réelle de l'étudiant avec le monde du travail de manière à lui permettre d'approfondir sa formation et son projet professionnel et de faciliter son insertion dans l'emploi.

Une partie de la formation peut être accomplie à l'étranger dans le cadre d'une convention.

L'épreuve est un grand oral d'une durée d'une heure.

#### B. Stage ou Projet tutoré

##### Stage

**Durée** : 12 semaines

**Contenu** : Cette mission peut traiter de problématiques afférentes à l'élaboration et/ou de la mise en œuvre et/ou du suivi d'un projet d'informatisation axé sur le développement et/ou le réseau. La mission pourra intégrer une partie relative au process en amont de la mise en œuvre du projet, à savoir l'élaboration du cahier des charges et l'approche marketing.

**Capacités attendues** : Appréhender les réalités d'une activité professionnelle de chef de projet IT.

Ou

##### Projet tutoré

**Durée** : ¼ du volume de la formation, hors stage

**Contenu** : Dans le cadre d'un travail individuel ou collectif, réalisation d'un mémoire retraçant l'ensemble des actions menées pour la gestion d'un projet dans le secteur de l'informatique défini en début d'année et validé par le tuteur enseignant.

**Capacités attendues** : Mettre en œuvre une stratégie permettant la réalisation effective d'une action de chef de projet dans le secteur de l'informatique.

#### C. Évaluation

L'épreuve professionnelle de soutenance permet de valider les capacités du candidat à mener un projet professionnel, à développer une problématique dans un document écrit et à expliquer et défendre sa démarche devant un jury.

En raison de l'intérêt qu'elle représente dans la formation du candidat, cette épreuve est obligatoire.

##### 1. Modalités de préparation

Quel que soit le pays d'exercice, l'élaboration du document écrit peut s'appuyer sur différentes modalités d'expériences formatives :

- Soit un stage en entreprise ;
- Soit un emploi salarié ;
- Soit des travaux plus théoriques.

###### 1.1. Le stage en entreprise

Le stage doit se dérouler pendant la scolarité. Il doit avoir une durée de 12 semaines.

La date et la planification de ce stage sont laissées à la libre appréciation de l'établissement de formation, en accord avec sa propre organisation pédagogique.

Par exemple, le stage peut être scindé en 2 parties ou organisé selon un rythme hebdomadaire propre à l'alternance (n jours en école, n jours en entreprise).

Toutefois, il semble préférable, pour des motifs pédagogiques, que le stage ainsi scindé se déroule dans la même entreprise ou organisation.

Le terrain de stage doit être choisi en fonction des possibilités d'actions professionnelles du candidat, et soumis à l'équipe pédagogique de l'école, qui en valide le bien-fondé et l'adéquation avec le niveau exigé. Il peut s'agir d'une entreprise publique ou privée ou d'une organisation au sens large.

Ce stage donne l'occasion au candidat de déterminer, en relation avec son tuteur en entreprise et, éventuellement, son tuteur-enseignant, les études, les actions ou les missions qui lui seront confiées et qui constitueront la matière de son rapport d'activité.

La production d'un certificat de stage mentionnant la durée, les dates et éventuellement les études ou missions confiées par l'entreprise, sera exigé au moment de l'épreuve de soutenance.

### 1.2. L'emploi salarié

La préparation du mémoire peut également s'appuyer sur l'expérience professionnelle du candidat, qu'il soit salarié à temps plein ou en alternance, pourvu que la nature de ses activités professionnelles et le niveau de ses responsabilités soient conformes aux spécificités et aux exigences du référentiel de l'examen FEDE présenté.

Dans ce cas, ce sont les missions qui sont confiées au salarié qui deviennent la matière de son rapport d'activité. La production d'un certificat de travail mentionnant la durée, les dates et, éventuellement les études ou missions confiées par l'entreprise, sera exigé au moment de l'épreuve de soutenance.

### 1.3. Les travaux théoriques

L'obtention d'un stage en entreprise doit constituer la priorité mais les candidats peuvent éventuellement, en accord avec leur établissement de formation, appuyer leur mémoire sur des travaux théoriques.

Dans ce cas, le projet de mémoire est négocié et déterminé en début d'année en concertation avec l'équipe pédagogique et plus spécialement un tuteur-enseignant, qui aura pour rôle de superviser le projet.

#### 1.3.1. Contenu du projet

Dans la mesure du possible, ce projet aura une dimension européenne et sera élaboré en liaison avec une entreprise ou une organisation professionnelle où il pourrait trouver une application.

#### 1.3.2. Rôle du tuteur

Le tuteur est un des enseignants du candidat. En tant que tuteur, son rôle consiste à :

- Suggérer des idées de projet ou d'étude ;
- Valider le projet et négocier avec le candidat l'évolution du projet ;
- Orienter ses recherches bibliographiques et documentaires ;
- Fournir des pistes pour mettre en place des relations avec des entreprises ou des organisations professionnelles ;
- Surveiller la qualité d'ensemble du travail fourni ;
- Participer, le cas échéant au jury d'examen.

## 2. Le rapport d'activité ou le mémoire

Le document écrit présenté par les candidats stagiaires ou salariés est un rapport d'activité. Le document écrit présenté au titre de recherches théoriques est un mémoire.

Ce document écrit constitue une partie du travail évalué par le jury. En tant que tel, il est donc un objet d'évaluation (il compte pour 50% de la note finale).



### 2.1. Le contenu du document écrit

Le document écrit ne doit pas se résumer à un simple descriptif de l'activité du candidat ou à un simple compte rendu de lecture.

Il doit représenter un effort de recherche, d'analyse et d'application concernant un aspect réel et bien délimité de l'activité d'une entreprise (entendue au sens large), dans un contexte économique européen si possible.

L'observation des pratiques de l'entreprise ou de l'organisation et/ou la lecture des ouvrages théoriques en relation avec le sujet doit permettre au candidat de cerner une problématique relative à un contexte précis, et lui donner l'occasion de développer une analyse et des propositions concrètes qu'il doit être capable de justifier.

L'organisation du document écrit est importante, il doit respecter une ordonnance classique, en abordant dans un ordre logique les différentes étapes de l'élaboration du projet, dont voici quelques exemples :

- introduction
- la demande ou la commande
- la problématique
- l'idée de départ, le projet initial
- les hypothèses de recherche
- les résultats attendus
- la méthodologie utilisée
- les arguments du projet, les propositions
- l'évaluation, la comparaison avec d'autres projets
- la confrontation avec la réalité, le terrain, les entreprises
- les résultats éventuellement obtenus
- les outils de contrôle éventuellement mis en place
- les avantages apportés par le projet ou l'étude

### 2.2. Présentation du rapport ou du mémoire

Le document écrit sera saisi au traitement de texte et présentera les caractéristiques suivantes :

- Format A4 ;
- Nombre de pages : de l'ordre de 40 à 50 pages hors annexes ;
- Impression recto seul ;
- Marges 2,5 cm de chaque côté ;
- Interligne 1,5 ;
- Relié.

Le rapport ou mémoire peut contenir quelques annexes essentielles qui ne doivent pas dépasser un volume maximum de 10 feuilles A4.

La provenance de ces annexes doit être clairement indiquée (document élaboré par le candidat, tiré de telle publication, fourni par l'entreprise...).

Il sera exigé la même rigueur que pour les travaux universitaires en ce qui concerne la présentation des références, des citations, etc.

Il faut prévoir une édition en au moins deux exemplaires, un pour le jury, un pour le candidat.

### 2.3. Délai de fourniture du document écrit

Les rapports d'activités ou mémoires doivent être envoyés en deux exemplaires au centre d'examen (pour transmission au jury) au moins 3 semaines avant le début de la période annoncée pour ce type d'épreuve.

## 3. Déroulement de la soutenance

Le jury est composé d'un enseignant de la spécialité auquel il est adjoint un professionnel. L'épreuve dure 1 heure. Pas de temps de préparation.

La soutenance orale représente 50% de la note finale.

### 3.1. Exposé théorique (de 30 à 40 min)

Dans un premier temps, le jury invitera le candidat à justifier le choix de son projet ou de son étude et à livrer les conclusions auxquelles il est parvenu.

Ce travail de soutenance ne doit pas conduire le candidat à « lire » son rapport ou mémoire devant le jury. Cette partie de l'épreuve est une évaluation des compétences de communication orale dans un contexte professionnel et technique.

Le candidat s'efforcera donc de retracer, d'une manière construite et raisonnée, son cheminement dans le choix d'un sujet ou d'un projet, les difficultés qu'il a connues et comment il les a surmontées, la place que ce projet a prise par rapport à son projet professionnel global, l'intérêt qu'il a trouvé, le bénéfice qu'il a tiré d'un travail personnel d'élaboration et de recherche, les contacts qu'il a pu nouer à cette occasion avec des professionnels, des organisations, les suites qui seront éventuellement données...

Il devra savoir introduire et conclure son exposé, et maîtriser son temps de parole.

Le candidat peut utiliser à sa guise des documents complémentaires qui ne sont pas dans le document écrit remis au jury et qu'il aura apporté avec lui.

Le candidat a aussi la possibilité d'utiliser les techniques de présentation qu'il juge utiles (par exemple : présentation assistée sur ordinateur...) pourvu qu'il soit autonome dans l'utilisation de ces outils et qu'il reste dans le temps imparti.

Pendant cet exposé de 30 à 40 minutes, le candidat ne sera pas interrompu.

### 3.2. Discussion avec le jury (20 à 30 min)

Dans un deuxième temps, le jury reviendra sur des aspects plus techniques ou professionnels, notamment sur le contenu du document écrit, et posera les questions suscitées par la lecture de celui-ci.

## 4. Objectifs et critères d'évaluation

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités suivantes (les performances écrites et les performances orales ayant le même poids pour la note finale) :

### Concernant le document écrit (50% de la note)

Forme du rapport :

- La présentation du document et le respect des consignes concernant la forme demandée
- La qualité rédactionnelle

Fond du rapport :

- Qualité des développements : argumentation, choix des méthodes et des outils employés, rigueur du raisonnement
- Niveau des connaissances dans la spécialité
- Qualité des documents produits en annexe : structuration, intérêt, justification, utilisation
- Observation et compréhension du milieu professionnel : description rapide de l'entreprise, analyse de ses activités, particularités du secteur

### Concernant la soutenance (50% de la note)

Qualité de l'exposé préalable :

- Construction d'un exposé cohérent et complet
- Expression claire, précise, concise...
- Gestion du temps d'exposé

Maîtrise du dossier :

- Connaissance des problèmes traités
- Connaissance et justification des méthodes et outils employés

Dialogue :

- Ecoute et compréhension
- Argumentation et faculté de convaincre
- Rôle actif dans le déroulement du dialogue : recours à bon escient au dossier, aux annexes et à d'autres supports
- Qualités générales du candidat : aptitude au travail en équipe et dynamisme, comportement professionnel, esprit d'analyse, maîtrise des sujets, présentation générale devant le jury.

#### **D. Coefficient et crédits ECTS**

Ce module vaut coefficient 5, et permet de capitaliser 10 crédits ECTS.

## UC D43

### Cybersécurité

#### A. Formation

L'unité capitalisable D43 repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « **Cybersécurité** » sur lequel reposera l'évaluation. Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 130 à 150 heures.

#### Activités

Ce module est basé sur les points suivants :

- **Réseaux Cisco Avancés**
  - Connaissances des matériels Cisco et de leur administration
  - Routage avancé, filtrage avancé
- **« Cybersécurité »**
  - Sécurité avancée des réseaux et serveurs
  - Expertise sur les attaques / défenses et IDS

#### Compétences visées

L'étudiant doit disposer d'une expertise réelle des technologies et des solutions de cybersécurité.

L'étudiant doit être capable :

- De connaître les différents matériels et services Cisco
- De connaître l'administration de base des OS et de s'initier à la programmation de scripts
- De connaître les méthodes d'intrusion et d'attaques (dos, spoofing, etc.)
- De connaître les différentes stratégies de sécurité (Radius, Kerberos, X509)
- De comprendre et d'implémenter les techniques cryptographiques (chiffrements RSA, MD5, etc.)

#### 1. Réseaux Cisco Avancés (70 h)

##### ❖ Ce cours peut être réalisé comme une préparation à une certification Cisco (CCNA et CCNP)

- Sécurité et sauvegarde CISCO
  - Les technologies de routages avancés OSPF, BGP, MPLS, EIGRP
  - Serveurs de Sécurité Adaptatifs dédiés (ASA, PIX)
  - Technologies VPN, MPLS VPN, VPLS
  - Clustering et Load Balancing CISCO
  - Collecter les données (Centraliser les logs sur un outil)
  - Les commandes IOS et script Personnalisés (Perl, Python)
  - Les services de virtualisation Cisco (GNS3)
  - Voip avec Packet tracer, PABX, Asterisk
- **Projet d'expertise évalué : « Projet CISCO » (local/virtuel) : mise en place d'une architecture sécurisée sur les réseaux Cisco**

#### 2. Cybersécurité (70 h)

##### ❖ Ce cours réparti peut être réalisé comme une préparation à la certification Kali linux OSCP ou à la certification Cisco « spécialiste en cybersécurité »

- Solutions organisationnelles et opérationnelles
  - Organisation dans l'entreprise (inventaire orienté sécurité, la malveillance)
  - Le renseignement numérique, économique ou industriel
  - Organisation juridique de la Cybersécurité (RGPD, etc.)
  - L'importance d'un inventaire orienté sécurité
  - Stratégie de sauvegardes et tests de restauration

- Méthode EBIOS (Expression des Besoins et Identification des Objectifs de Sécurité)
- Les malveillances numériques, la veille, les remontées d'incidents
- Panorama technique des attaques et des solutions
  - Détection, antivirus, IDS et EDR (Endpoint Detection and Response)
  - Visibilité, indexation, stockage : l'importance des logs (NSM, SIEM, etc.)
  - Security Operation Center (SOC), mise en place de procédure
  - L'approche par les TTP (Tools, Tactics, and Procedures)
  - Les dernières attaques (WannaCry, NotPetya)
  - Sécurités et attaques des différents serveurs
  - Etudier les failles de Sécurité d'un système (tests internes et externes)
  - Analyse de paquets et des journaux de réseau
  - Préparation, détection et enquête sur les incidents de sécurité
  - Réagir à un incident et communiquer
- **Projet d'expertise évalué : « Projet cybersécurité » (virtuel) : projet sur des exploits avec « kali linux » et équivalent sur un réseau sécurisé avec pfsense**

### B. Évaluation

**Forme de l'épreuve :** Contrôle continu

Deux projets d'expertise doivent être réalisés par le candidat et évalués sous la forme d'un oral (en présence ou à distance) d'une durée de 20 minutes, lui permettant de démontrer sa maîtrise du projet et ses compétences techniques.

### C. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 3 et permet de capitaliser 8 crédits ECTS.

## UC D51.1

### Conduite et management de projet informatique - Perfectionnement

#### A. Formation

L'unité capitalisable D51.1 repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « **Conduite et management de projet informatique - Perfectionnement** » sur lequel reposera l'évaluation. Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 60 à 70 heures.

#### Activités

Ce module est basé sur les points suivants :

- **Maîtrise des méthodes agiles**
- **Méthode de Gestion de SI (ITIL, CMMI, etc.)**
- **Planification et suivi de projet (ms Project)**
- **Estimation Financière et ROI**
- **Management des risques d'un projet informatique**
- **Maîtrise des référentiels des SI**

#### Compétences visées

L'étudiant doit maîtriser la gestion de projets classiques, être capable d'utiliser les outils et concepts des méthodes agiles, et d'estimer les risques et les budgets d'un projet.

L'étudiant doit être capable :

- D'appréhender la planification prévisionnelle d'un projet informatique et son suivi
- D'avoir les connaissances des méthodes de Gestion de SI (ITIL, CMMI, etc.)
- De planifier et suivre un projet grâce à un outil comme MS Project
- D'analyser les coûts et les risques inhérents au projet
- De comprendre les différents modèles de gestion de Projets (Cycles en V, Spirale, Cascade, agile)
- D'utiliser UML2 pour représenter l'expression des besoins fonctionnels ou d'un SI
- D'utiliser des outils de planification et de suivi de projet comme MS Project
- De calculer les coûts, marges, courbes en S, ROI
- D'utiliser des outils pour l'analyse (ISHIKAWA, PARETO)
- De manager une équipe ou de conduire une réunion
- De comprendre le principe de l'effet tunnel et les méthodes agiles qui en découlent : Kanban, XP, RUP
- De maîtriser la méthode SCRUM (User stories, Product Backlog, Sprint)
- D'utiliser les outils et logiciels des méthodes agiles : Trello, Jira, Planning Poker, Priority Poker
- De prendre le rôle de « Scrum Master » dans une équipe Agile
- D'organiser le management de risques sur un projet informatique
- De maîtriser le rôle, l'organisation et les enjeux stratégiques de l'informatique en entreprise
- De conduire des projets d'implantation ou d'amélioration des processus de services TI en s'appuyant sur le référentiel ITIL ou la norme ISO20000

**N.B.** : Les exemples pratiques dans le tableau ci-dessous peuvent être modifiés en fonction des logiciels disponibles.

**Outils et méthodes de gestion de Projet (35 h)**

- Planification Prévisionnelle et suivi de projet classique
  - Définition des tâches (WBS), des produits (PBS)
  - Estimations des durées et réalisation d'un MPM, PERT et GANTT
  - Calculs des marges et définition du (des) chemin critique(s)
  - Affectation des ressources (RBS) et estimations financières
  - Suivre l'avancement du projet avec des outils comme MS Project
  - Animer les réunions du projet et détecter les anomalies
  - Représenter des courbes en S d'un projet avec Excel
  - Calculer le Retour sur investissement (ROI) d'un projet informatique
  - La Méthode Pareto en gestion de projet
  - Représentation graphique du diagramme de causes à effets : ISHIKAWA
- **Exemple pratique avec MS Project**
- Le projet informatique Agile
  - Le principe de l'effet tunnel
  - Tour d'horizon des méthodes agile : Scrum, Kanban, XP, RUP, Kanban
  - Principes et outils de la méthode SCRUM. : User stories, Product Backlog, Sprint
  - Logiciels des méthodes agiles : Trello, Jira
  - Outils de la méthode SCRUM : Planning Poker, Priority Poker
  - Le rôle de « Scrum Master » et les différents acteurs
  - Initiation aux référentiels : ITIL, CMMI, Prince, ES
  - Liens entre CMMI et méthode agile
- **Exemple pratique avec ICE SCRUM ou un autre logiciel**

**Management de projet informatique (15 h)**

- Manager les risques des projets informatiques
  - Les techniques, les outils et les approches standard : normes, méthodes, approches d'entreprise. Les visions PMI, CMMi, Mehari, Arpege)
  - Les types de risques (stratégiques, projets, produits, utilisation, maintenance et les niveaux de responsabilité
  - Identification (bases de données, analyse des contraintes et analyses de documentation) et modélisation du risque (diagramme d'Ishikawa, arbre des causes/conséquences, règles de modélisation)
  - Mise en place d'un processus de gestion du risque adapté au projet
  - Méthodes d'estimation des risques : qualitative (probabilité, impacts) et quantitative (Delphi)
  - Réduction des risques (axes de réduction, modélisation des scénarios de repli, planification et budgétisation des actions préventives et des plans de secours)
  - Les outils de suivi (fiches de risques, tableaux de bord de suivi) et le *reporting*

**Culture informatique d'entreprise (15 h)**

- Services TI et stratégie d'entreprise
  - Cycle de vie d'un service TI
  - Stratégie, conception, transition, exploitation d'un service TI
  - Modèle d'amélioration continue d'un service TI
  - Innovation numérique et conduite du changement
- Normes informatiques et management des services des Technologies de l'Information
  - Référentiel ITIL
  - Norme ISO 20000

### B. Évaluation

**Forme de l'épreuve : Exercices pratiques**

**Durée : 2h**

**Total de points : 150 points**

Un ou des exercices pratique(s) noté(s) sur un total de 150 points permettent d'évaluer la capacité du candidat à maîtriser les outils et méthodes de la gestion de projet informatique (par exemple sa capacité à rédiger une planification prévisionnelle Gant, Pert ou MPM dans le cadre d'un projet fictif), ses connaissances et compétences en matières de management de projets informatiques, de management d'un Service SI et de normes informatiques.

Il s'agit d'un contrôle de niveau pluridisciplinaire portant sur les différents champs d'application liés à la conduite de projet informatique, au management des risques d'un projet informatique ainsi qu'à la culture informatique d'entreprise.

L'usage d'une calculatrice est autorisé.

### C. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 4 et permet de capitaliser 12 crédits ECTS.



## UC D51.2

### Réseaux, systèmes et sécurité - Perfectionnement

#### A. Formation

L'unité capitalisable D51.2 repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « **Réseaux, systèmes et sécurité - Perfectionnement** » sur lequel reposera l'évaluation. Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 130 à 150 heures.

#### Activités

Ce module est basé sur les points suivants :

- **Technologies avancées des réseaux**
  - Matériels et logiciels de routages
  - Fibres optiques et interconnexion des réseaux
- **Architectures « DevOps »**
  - Définition et configuration d'une architecture développement opérationnel (virtuelle et cloud)
  - Docker files, Jenkins files
- **L'internet et la sécurité des objets et objets connectés**
  - Définition, commercialisation et marché
  - Disposer d'une vision d'ensemble des technologies et des solutions
  - Sécurisation des Infrastructures réseaux
  - Système de détection des intrusions et mise en place d'une stratégie de sécurité
  - Architecture fonctionnelle et solutions IoT
  - Les nouveaux réseaux et les protocoles
  - Panorama des objets connectés et des terminaux mobiles

#### Compétences visées

L'étudiant doit disposer d'une vision d'ensemble des technologies et des solutions déployées pour protéger les réseaux, les applications mobiles, les objets connectés.

L'étudiant doit être capable :

- De connaître les différents matériels et services Cisco
- De connaître les méthodes d'intrusion et d'attaques (dos, spoofing, etc.)
- De connaître les différentes stratégies de sécurité (Radius, Kerberos, X509)
- De comprendre les techniques cryptographiques (chiffrements RSA, MD5)
- De maîtriser la notion de sécurité des réseaux non filaire, des mobiles et des objets connectés

**N.B.** : Les exemples pratiques dans le tableau ci-dessous peuvent être modifiés en fonction des logiciels disponibles.

#### 1. Technologies avancée des réseaux (40 h)

- Architectures et administration des réseaux sécurisés Cisco
  - Rappels des topologies, matériels d'interconnexion, protocoles, normes et couches OSI-TCPIP
  - Les technologies et matériels de routages, de firewalling, de VPN
  - Matériels et protocole de commutations, de routages
  - Les protocoles OSPF & EIGRP
  - Domaines de routage, systèmes autonomes et routage sur Internet
  - Les technologies des fibres optiques et d'interconnexion des réseaux
- Exemple pratique avec des outils prévus par le CCNA (packet tracer, wire shark et plateforme réelle si disponible)

**2. Architectures « DevOps » (40 h)**

- Définition et configuration DevOps
  - Définition et configuration d'une architecture Développement Opérationnel (virtuelle / cloud)
  - Automatisation du cycle de vie d'une application
  - Techniques de DevOps : Docker files, Jenkins files, Jira, Travis, Kubernetes
- Supervision d'une architecture
  - Supervision de l'infrastructure et des services
  - Haute disponibilité de l'infrastructure et performances des applications
  - Accompagnement de la transformation des équipes vers l'intégration continue et le DevOps
  - Les caractéristiques de montée en charge dans le cloud
- **Exemple pratique avec la création d'une architecture DevOps (virtuel/cloud)**

**3. L'internet et la sécurité des objets et objets connectés (60 h)**

- L'internet des objets (IoT)
  - Solutions WWAN dédiées à l'IoT (LoRa, Sigfox, LTE CatM, NB-IoT)
  - Introduction aux technologies RFID et NFC
  - Bluetooth Low Energy et internet des objets
  - Technologies radio dans les bandes ISM
- Sécurisation des réseaux non filaire
  - Serveur RADIUS
  - Protocoles : PEAP-EAP, PEAP-OL, WPA
  - Sécurité selon les types de réseaux GSM/4G/5G et Wifi
  - Authentification d'accès aux réseaux
- Sécurité des objets connectés de l'internet des objets
  - Concepts de base de la sécurité des réseaux et des applications
  - Cryptographie, protection des données en environnement mobile/IoT
  - Sécurité en environnement mobile et sans fil
  - Sécurité opérationnelle des objets connectés
- M2M / IoT et objets connectés : applications, mise en œuvre et évolutions
  - Présentation du marché du M2M et de l'IoT, des applications et des enjeux économiques
  - M2M : standardisation et architecture de référence (haut niveau)
  - Présentation des technologies associées au M2M et à l'internet des objets
  - Panorama des objets connectés et des terminaux mobiles
  - Géolocalisation et ses applications dans l'IoT, avenir des services géolocalisés
  - Limites et évolutions : indoor et IoT
- **Exemple pratique avec la mise en place d'une architecture sécurisée pour mobiles et IoT via Rapsberry Pi, Arduino, Packet Tracer, etc.**

### B. Évaluation

**Forme de l'épreuve** : Exercices pratiques

**Total de points** : 150 points

**Durée** : 2h

Un ou des exercices pratique(s) noté(s) sur un total de 150 points permettent d'évaluer la capacité du candidat à utiliser les connaissances et compétences relatives aux différents matériels, services et architectures Cisco, aux architectures DevOps et à la sécurité des réseaux non filaire, des objets connectés.

L'usage d'une calculatrice est autorisé.

### C. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 6 et permet de capitaliser 14 crédits ECTS.

## UC D52

### Thèse Professionnelle

#### A. Objectifs

L'unité capitalisable D52 « Soutenance : Thèse professionnelle » est validée par le contrôle des savoirs et savoir-faire que le candidat a su mettre en œuvre dans le cadre d'un projet de développement réalisé au cours d'un stage professionnel d'au moins 3 mois.

La thèse professionnelle relève d'une recherche appliquée débouchant sur un mémoire professionnel. Celui-ci se fonde sur un ou plusieurs modules d'enseignement spécifiques au Mastère Européen étudié, autour d'une problématique dont le périmètre de recherche théorique ne coïncide pas nécessairement avec celui de la mission confiée dans le cadre du stage professionnel.

Le candidat sera évalué par un jury composé d'au moins un professionnel du secteur d'activité auquel prépare le diplôme et d'un professeur. Le directeur de stage (tuteur professionnel) et le directeur de mémoire (référé pédagogique) pourront assister à la soutenance sans participer à l'évaluation finale.

#### B. Stage

**Durée** : 12 semaines

**Contenu** : Cette mission peut traiter de problématiques afférentes aux stratégies de décision de l'entreprise en lien avec l'élaboration et/ou la mise en œuvre et/ou le suivi d'un projet d'informatisation axé sur le développement et/ou le réseau. La mission pourra intégrer une partie relative au process en amont de la mise en œuvre du projet, à savoir à l'élaboration du cahier des charges.

**Capacités attendues** : Appréhender les réalités d'une activité professionnelle de management de projet informatique.

#### C. Évaluation

L'épreuve professionnelle de soutenance permet de valider les capacités du candidat à mener un projet professionnel, à développer une problématique dans un document écrit et à expliquer et défendre sa démarche devant un jury.

En raison de l'intérêt qu'elle représente dans la formation du candidat, cette épreuve est obligatoire.

##### 1. Modalités de préparation

Quel que soit le pays d'exercice, l'élaboration du document écrit peut s'appuyer sur différentes modalités d'expériences formatives :

- Soit un stage en entreprise ;
- Soit un emploi salarié.

###### 1.1. Le stage en entreprise

Le stage doit se dérouler pendant la scolarité. Il doit avoir une durée de 12 semaines.

La date et la planification de ce stage sont laissées à la libre appréciation de l'établissement de formation, en accord avec sa propre organisation pédagogique.

Par exemple, le stage peut être scindé en 2 parties ou organisé selon un rythme hebdomadaire propre à l'alternance (n jours en école, n jours en entreprise).

Toutefois, il semble préférable, pour des motifs pédagogiques, que le stage ainsi scindé se déroule dans la même entreprise ou organisation.

Le terrain de stage doit être choisi en fonction des possibilités d'actions professionnelles du candidat, et soumis à l'équipe pédagogique de l'école, qui en valide le bien-fondé et l'adéquation avec le niveau exigé. Il peut s'agir d'une entreprise publique ou privée ou d'une organisation au sens large.

Ce stage donne l'occasion au candidat de déterminer, en relation avec son tuteur en entreprise et, éventuellement, son tuteur-enseignant, les études, les actions ou les missions qui lui seront confiées et qui constitueront la matière de son rapport d'activité.

La production d'un certificat de stage mentionnant la durée, les dates et éventuellement les études ou missions confiées par l'entreprise, sera exigé au moment de l'épreuve de soutenance.

### *1.2. L'emploi salarié*

La préparation du mémoire peut également s'appuyer sur l'expérience professionnelle du candidat, qu'il soit salarié à temps plein ou en alternance, pourvu que la nature de ses activités professionnelles et le niveau de ses responsabilités soient conformes aux spécificités et aux exigences du référentiel de l'examen FEDE présenté.

Dans ce cas, ce sont les missions qui sont confiées au salarié qui deviennent la matière de son rapport d'activité. La production d'un certificat de stage mentionnant la durée, les dates et, éventuellement les études ou missions confiées par l'entreprise, sera exigé au moment de l'épreuve de soutenance.

## **2. Le mémoire professionnel**

Ce mémoire professionnel est un document écrit qui doit faire l'objet d'une évaluation par le professeur membre du jury trois semaines avant la soutenance. Cette évaluation portera sur la capacité du candidat à faire preuve d'une méthodologie de recherche, d'analyse et de préconisations répondant à une problématique pertinente.

Le mémoire professionnel représente 50% de la note finale.

### *2.1. Le contenu du document écrit*

Le document écrit ne doit pas se résumer à un simple descriptif de l'activité du candidat ou à un simple compte rendu de lecture.

Il doit représenter un effort de recherche, d'analyse et d'application concernant un aspect réel et bien délimité de l'activité d'une entreprise (entendue au sens large), dans un contexte économique européen si possible.

L'observation des pratiques de l'entreprise ou de l'organisation et/ou la lecture des ouvrages théoriques en relation avec le sujet doit permettre au candidat de cerner une problématique relative à un contexte précis, et lui donner l'occasion de développer une analyse et des propositions concrètes qu'il doit être capable de justifier.

Contenu, titre, plan et attendus proposés par le candidat sont discutés avec le Directeur de mémoire (tuteur pédagogique référent) dont l'accord est obligatoire avant la soutenance orale devant le jury.

Le contenu doit faire apparaître clairement :

- Le contexte dans lequel le travail de recherche a été réalisé et le sujet que le candidat se propose d'éclairer
- La problématique ainsi que sa pertinence par rapport au sujet et aux recherches et références bibliographiques existantes dans le domaine ;
- La méthodologie de recherche mise en œuvre (collecte des données, traitements des données...) ;
- Les résultats obtenus (adéquation ou non avec la problématique, conceptualisation des outils d'analyse...);
- L'évaluation, la comparaison avec d'autres projets similaires (regard critique sur le travail de recherche réalisé) ;
- La mise en perspective de ce qu'impliquent ces résultats (avantages/inconvénients éventuels apportés par l'étude).

## 2.2. La structure du document écrit

Le document écrit doit être obligatoirement structuré sous forme d'un plan présenté en sommaire et éventuellement commenté en introduction.

Le plan présente :

- Une introduction indiquant la question de départ posée et la problématique avancée ainsi que la manière dont le travail de recherche a consisté à y répondre ;
- Un développement en 2, voire 3 parties maximum bien identifiées (avec un nombre de sous-parties limité afin de ne pas empêcher le lecteur de comprendre le cheminement intellectuel du candidat) ;
- Une conclusion rapide qui reprend les aspects du travail réalisé et qui peut en souligner les limites afin d'ouvrir d'autres perspectives de recherche dans le même domaine ;
- Les références bibliographiques figurent obligatoirement à la fin du document écrit. Elles doivent être correctement référencées, par ordre alphabétique. Tout document cité dans le texte doit figurer dans la bibliographie et inversement un document cité en bibliographie doit apparaître dans le corps du texte.

La place accordée à la bibliographie ne peut être négligée car le travail de recherche demandé au candidat nécessite qu'il se soit bien documenté sur le sujet afin de prendre connaissance des travaux déjà existants et d'affiner son raisonnement critique.

- Les tableaux et graphiques doivent mentionner la source, avoir un titre.
- Les annexes numérotées.

## 2.3. Présentation du rapport ou du mémoire

Le document écrit sera saisi au traitement de texte et présentera les caractéristiques suivantes :

- Format A4
- Nombre de pages : de l'ordre de 50 à 70 pages hors annexes
- Impression recto seul
- Marges 2,5 cm de chaque côté
- Interligne 1,5
- Relié

La page de titre doit comporter les mentions suivantes :

- Nom et prénom du candidat
- Numéro de candidat attribué par la FEDE
- Titre éventuel du rapport ou du mémoire
- « Examens de la FEDE »
- « Rapport d'activité (ou mémoire) présenté à l'épreuve professionnelle de soutenance du diplôme visé de (année) »

Il sera exigé la même rigueur que pour les travaux universitaires en ce qui concerne la présentation des références, des citations...

Il faut prévoir une édition en au moins deux exemplaires, un pour le jury, un pour le candidat.

## 2.4. Délai de fourniture du document écrit

Le mémoire professionnel doit être envoyé en deux exemplaires au centre d'examen (pour transmission au jury) au moins 3 semaines avant le début de la période annoncée pour ce type d'épreuve. Le jury doit obligatoirement prendre connaissance du document écrit remis par le candidat, avant la soutenance orale.

## 3. Déroulement de la soutenance

Le jury est composé d'un enseignant de la spécialité auquel il est adjoint un professionnel. Le Directeur de stage (tuteur professionnel) et le Directeur de mémoire (tuteur pédagogique référent) peuvent assister à la soutenance sans participer à l'évaluation finale.

L'épreuve dure 1 heure. Pas de temps de préparation.

La soutenance orale représente 50% de la note finale.

### 3.1. Exposé théorique (de 30 à 40 min)

Dans un premier temps, le jury invitera le candidat à justifier le choix de son projet ou de son étude et à livrer les conclusions auxquelles il est parvenu.

Le contenu de l'exposé est libre mais suit en principe un cheminement (raisons et choix du sujet abordé, méthode d'analyse choisie et résultats obtenus, difficultés rencontrées et bilan critique du travail).

Le candidat peut utiliser à sa guise des documents complémentaires qui ne sont pas dans le document écrit remis au jury et qu'il aura apporté avec lui.

Le candidat a aussi la possibilité d'utiliser les techniques de présentation qu'il juge utiles (par exemple : présentation assistée sur ordinateur...) pourvu qu'il soit autonome dans l'utilisation de ces outils et qu'il reste dans le temps imparti.

Pendant cet exposé de 30 à 40 minutes, le candidat ne sera pas interrompu.

### 3.2. Discussion avec le jury (15 à 20 min)

Dans un deuxième temps, Les membres du jury font part au candidat de leurs appréciations et lui posent des questions en rapport avec le sujet abordé.

## 4. Objectifs et critères d'évaluation

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités suivantes (les performances écrites et les performances orales ayant le même poids pour la note finale) :

### Concernant le document écrit (50% de la note)

L'enseignant membre du jury s'attache à évaluer la capacité du candidat à formaliser un raisonnement en s'appuyant sur :

- Le contenu : question de départ, problématique, logique de la démonstration ;
- L'approche méthodologique de la démarche globale ;
- La qualité de la veille informationnelle, l'évaluation du degré de pertinence des sources d'information ;
- La conceptualisation des outils d'analyse (tableaux d'analyse, de bord, de contrôle, matrices, modèles...) ;
- La fiabilité des préconisations par rapport à la problématique posée ;
- La cohérence de la planification des moyens opérationnels ;
- La qualité rédactionnelle, la synthèse et la pertinence des références bibliographiques ;
- La présentation du document et le respect des consignes concernant la forme demandée.

### Concernant la soutenance (50% de la note)

Le jury appréciera la prestation orale du candidat et les échanges avec le jury en tenant compte de :

- La réflexion critique, la qualité de l'argumentaire, la pertinence de l'analyse de l'exposé ;
- La qualité de la restitution des outils d'analyse et des supports ;
- La pertinence des outils de contrôle (évaluation entre résultats et objectifs) ;
- L'aisance, la clarté de l'exposé, la durée et la qualité de l'expression orale ;
- La qualité et la logique des réponses, les explications apportées et l'aptitude au débat ;
- La capacité d'extrapolation et de projection du candidat lors de l'échange avec le jury.

## D. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 4, et permet de capitaliser 12 crédits ECTS.

## UC D53

### Haute Disponibilité

#### A. Formation

L'unité capitalisable D53 repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « Haute Disponibilité » sur lequel reposera l'évaluation. Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 150 à 170 heures.

#### Activités

Ce module est basé sur les points suivants :

- **Haute disponibilité sous Windows**
  - Cluster et Load balancing des serveurs
  - Sécurité des systèmes et réseaux Windows
- **Haute disponibilité sous Linux**
  - Cluster et Load balancing des serveurs
  - Sécurité des systèmes et réseaux Linux

#### Compétences visées

L'étudiant doit disposer d'une expertise réelle des technologies et des solutions déployées en matière de Haute disponibilité et de Cloud Computing.

L'étudiant doit être capable :

- De savoir définir et construire une architecture réseau haute disponibilité et sécurisée
- De maîtriser les concepts de haute disponibilité (serveurs web, base de données)
- De connaître l'offre du « cloud computing »

#### 1. Haute disponibilité sous Windows (80 h)

- Haute disponibilités des réseaux filaires et non filaires
  - Sécurité et montée en charge des serveurs
  - Système de détection des intrusions
  - Serveur et Protocoles de sécurité et d'équilibrage de charge
  - Architectures matérielles et logicielles des systèmes distribués
  - Scripting (python, PowerShell)
- Cloud et Virtualisation
  - L'offre du Cloud Computing Windows
  - Les différentes technologies de virtualisation Windows
  - Les caractéristiques de la montée en charge dans le cloud Windows
- **Projet d'expertise évalué : « Projet Windows » (virtuel) : projet sur la haute disponibilité Windows (Windows Server, Windows Azure, SSO, etc.)**

#### 2. Haute disponibilité sous Linux (80 h)

- Haute disponibilités des réseaux filaires et non filaires
  - Sécurité et montée en charge des serveurs
  - Système de détection des intrusions
  - Serveur et Protocoles de sécurité
  - Serveur et Protocoles d'équilibrage de charge
  - Scripting (python, bash, etc.)
  - Architectures matérielles et logicielles des systèmes distribués
- Cloud et Virtualisation
  - Tour d'horizon du Cloud Computing Linux



- Les différentes technologies de virtualisation Linux
- Les caractéristiques de montée en charge dans le cloud
- **Projet d'expertise évalué : « Projet Linux » (virtuel) : projet sur la haute disponibilité Linux (ownCloud, Heartbeat, HAProxy, etc.)**

### B. Évaluation

**Forme de l'épreuve :** Contrôle continu

Deux projets d'expertise doivent être réalisés par le candidat et évalués sous la forme d'un oral (en présence ou à distance) d'une durée de 20 minutes, lui permettant de démontrer sa maîtrise du projet et ses compétences techniques.

### C. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 4 et permet de capitaliser 10 crédits ECTS.

**UE B** | Langue Vivante  
Européenne

## UC B4

### Langue Vivante Européenne 1 Écrit – Utilisateur indépendant – Niveau B2 du CECR

Le référentiel de cette unité d'enseignement est commun pour toutes les langues vivantes européennes, qu'il s'agisse d'une langue vivante 1, langue vivante 2 ou langue vivante 3.

Les étudiants ont la possibilité de choisir parmi les langues vivantes suivantes :

- **Langue vivante 1** : Allemand, Anglais, Espagnol, Français, Italien, Portugais ;
- **Langues vivantes 2 et 3 (facultatives)** : Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Français, Italien, Portugais.

La langue Vivante choisie par le candidat doit être différente de celle dans laquelle il passe les épreuves du domaine européen et du domaine professionnel.

Les candidats inscrits en Mastère européen peuvent également choisir, à titre d'épreuve facultative, une seconde langue vivante européenne parmi les langues proposées.

Dans le cadre d'une langue vivante 2, seule l'épreuve écrite devra être passée par le candidat.

#### A. Objectif

Acquérir le niveau B2 écrit de maîtrise d'une langue européenne.

#### B. Formation

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 80 à 100 heures.

#### Utilisateur indépendant, Niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence du Conseil de l'Europe

Écouter	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.
Lire	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.
Écrire	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.

#### C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE

La FEDE met à la disposition des écoles et des étudiants de très nombreuses annales d'évaluation (sujets et corrigés).

#### D. Evaluation

Nota : aucun dictionnaire n'est autorisé.

**Durée** : 1 heure 45 minutes

##### 1. Compréhension écrite : questionnaire à choix multiples de 20 questions

Le support remis au candidat sera composé de deux documents authentiques, tirés de la presse écrite, et à caractère généraliste sur les thèmes suivants : politique, économique, social, culturel, etc... de 350 mots environ chacun.

Pour chaque texte, 10 questions seront posées au candidat. Parmi les 2 à 4 réponses proposées par question, une seule est correcte.

Les réponses à ces 20 questions seront reportées par le candidat sur une feuille type QCM fournie par la FEDE.

Barème : 3 points pour une bonne réponse, 0 pour non-réponse ou réponse erronée.  
Nombre de points possibles : 60 points.

##### 2. Vocabulaire : compléter un texte de 500 mots environ

Le support remis au candidat est un texte authentique tiré de la presse écrite, à caractère généraliste, sur les thèmes suivants : politique, économique, social, culturel, etc., de 500 mots environ comportant 30 « blancs » à compléter.

Pour chaque « blanc », 4 propositions sont données au candidat, une seule est correcte.

Cette épreuve met l'accent sur la connaissance d'un vocabulaire avancé dans la langue vivante concernée

Les réponses seront reportées par le candidat sur une feuille type QCM fournie par la FEDE.

Barème : 3 points pour une bonne réponse, 0 pour non-réponse ou réponse erronée.  
Nombre de points possibles : 90 points.

##### 3. Rédaction : essai en langue vivante de 400 mots

Une question en relation avec les thèmes abordés dans les supports remis au candidat en partie 1 et partie 2 de l'épreuve écrite sera traitée par le candidat sous forme d'un essai de 400 mots environ.

Cette épreuve permettra de juger les capacités du candidat à rédiger et élaborer une réponse structurée, logique et argumentée d'après les descripteurs du niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues du Conseil de l'Europe.

**Barème :**

QCM : 60 points

Compléter un texte : 90 points

Essai : 70 points.

**Total : 220 points**

#### E. Coefficient et crédits ECTS

L'épreuve écrite UC B4 vaut coefficient 2, et permet de capitaliser 12 crédits ECTS.

## UC B5

### Langue Vivante Européenne 1

#### Oral – Utilisateur indépendant – Niveau B2 du CECR

Le référentiel de cette unité d'enseignement est commun pour toutes les langues vivantes européennes, qu'il s'agisse d'une langue vivante 1, langue vivante 2 ou langue vivante 3.

Les étudiants ont la possibilité de choisir parmi les langues vivantes suivantes :

- **Langue vivante 1** : Allemand, Anglais, Espagnol, Français, Italien, Portugais ;
- **Langues vivantes 2 et 3 (facultatives)** : Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Français, Italien, Portugais.

La langue Vivante choisie par le candidat doit être différente de celle dans laquelle il passe les épreuves du domaine européen et du domaine professionnel ; elle doit obligatoirement être celle choisie pour l'épreuve UC B4.

#### A. Objectif

Acquérir le niveau B2 oral de maîtrise d'une langue européenne.

#### B. Formation

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 80 à 100 heures.

#### Utilisateur indépendant, Niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence du Conseil de l'Europe

Prendre part à une conversation	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.
S'exprimer oralement en continu	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

#### C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE

La FEDE met à la disposition des écoles et des étudiants de très nombreuses annales d'évaluation (sujets et corrigés).

#### D. Évaluation

La langue vivante choisie doit être identique pour l'épreuve orale et pour l'épreuve écrite.

**Durée** : 45 minutes

Le candidat présente oralement une note de synthèse de 15 à 20 pages rédigée en langue vivante européenne à partir de sa thèse professionnelle, présentant le travail de recherche mené en entreprise dans le cadre de son expertise professionnelle, et faisant par ailleurs l'objet de l'épreuve UC D52.

Cette note de synthèse aura été préalablement transmise au centre d'examen FEDE 3 semaines avant la soutenance.

Le candidat présentera cette note de synthèse devant un jury composé d'un professeur en langue vivante et d'un professionnel utilisant la langue vivante choisie par le candidat.

Cette épreuve permet de valider les connaissances d'un vocabulaire technique faisant référence à la spécialité du mastère présenté.

Le candidat sera jugé sur la qualité de sa prestation orale, la clarté de son exposé, ses capacités d'argumentation, ses capacités à comprendre et répondre aux questions relatives au domaine professionnel, ses capacités à convaincre le jury de ses choix et conclusions, le tout en langue vivante européenne.

L'utilisation de supports de présentation (powerpoint...) est autorisée durant l'épreuve orale.

**Barème** : 120 points.

Critères de notation et capacités évaluées :

1- Degré d'aisance dans l'expression	20 pts
2- Capacité à présenter clairement et efficacement	30 pts
3- Adéquation et richesse du vocabulaire	20 pts
4- Correction grammaticale	20 pts
5- Capacité à analyser et à argumenter sur les sujets abordés	20 pts
6- Capacité à suivre une discussion technique dans sa spécialité	10 pts
<b>Total</b>	<b>120 pts</b>

### E. Coefficient et crédits ECTS

L'épreuve orale UC B5 vaut coefficient 2, et permet de capitaliser 12 crédits ECTS.

**UE A** | Culture et Citoyenneté  
Européennes

### UC A4/5

#### Les entreprises, la concurrence et l'Europe

##### A. Objectifs

- Aborder les outils de management dans le fonctionnement des organisations afin de se familiariser avec un vocabulaire professionnel et optimiser les relations d'affaires avec des partenaires internationaux, en particulier européens ;
- Accompagner et favoriser le développement international des entreprises afin de permettre aux entreprises d'être compétitives sur un marché européen et international globalisé.

##### B. Formation

L'unité capitalisable A4/5 repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « **Les entreprises, la concurrence et l'Europe** », disponible en version numérique, et sur lequel reposera l'évaluation.

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 80 à 120 heures.

Contenu	Capacités attendues
<b>Gestion d'entreprise et droit européen des affaires</b>	
<b>Le concept d'entreprise</b>	
<p>Gestion d'entreprise internationale « L'entreprise et la concurrence en droit européen des affaires »</p> <p>Définition du concept d'entreprise ; la notion d'entreprise : la qualification d'activité économique et le groupe d'entreprise avec les accords entre entreprises d'un même groupe</p>	<p><i>Considérer l'activité économique et juridique de l'entreprise pour être en conformité avec les contraintes européennes</i></p> <p><i>Créer et innover dans la responsabilité sociale des entreprises pour faire évoluer le rôle de celle-ci vers une personne morale qui serait citoyenne du monde</i></p> <p><i>Identifier les leviers de la performance, les mécanismes d'incitation et les points clés d'une stratégie dans un environnement international pour mettre en application les concepts et principes clés d'une stratégie</i></p>
<b>Le concept de concurrence</b>	
<p>Définition du concept de concurrence, les formes, les restrictions et de la nature de la concurrence protégée</p>	<p><i>Définir la politique générale d'une entreprise en intégrant la construction du réseau européen et international avec les mêmes objectifs stratégiques pour ne pas entraver le fonctionnement des marchés intérieurs</i></p> <p><i>Analyser les contraintes portant sur les notions de l'entreprise, de la concurrence et du marché, telles que définies par la législation communautaire et les arrêts de la Cour de Justice de l'Union Européenne (anciennement Cour de justice des Communautés Européennes) pour définir les étapes d'élaboration d'un plan stratégique</i></p> <p><i>Analyser les avantages et contraintes de l'Europe (libre circulation des capitaux et monnaie unique favorisant plus de stabilité, réglementation) pour définir la stratégie financière de l'entreprise</i></p>



Développement stratégique sur le marché internationale	
Analyse de la concurrence internationale pour déterminer et déployer la stratégie d'entreprise	
<p>Analyse du marché en cause dans le cadre d'une entente et dans celui d'un abus de position dominante</p>	<p><i>Valoriser une entreprise en se reposant sur les négociations des accords commerciaux appartenant à la politique commerciale commune et la libre circulation des services pour garantir la solidité d'un Business modèle</i></p>
<p>Définition du marché des produits par l'étude de la substituabilité ainsi que des critères utilisés par la Cour pour définir le marché des produits</p>	<p><i>Analyser le marché international pour organiser l'implantation de produits ou services en tenant compte des enjeux, du contexte économique, social et réglementaire</i></p> <p><i>Etablir des partenariats et accords entre entreprises du même secteur pour faciliter la production ou la distribution d'un produit et/ou promouvoir le progrès technique ou économique sans entraver à la concurrence et en apportant un avantage certain pour le consommateur</i></p>
<p>Définition du marché géographique par l'étude de l'offre et de la demande, des marchés nationaux, du marché intérieur en tenant compte des habitudes des consommateurs et des caractéristiques du produit</p>	<p><i>Réaliser des études portant sur le potentiel commercial des produits et des services pour élaborer une politique clientèle</i></p> <p><i>Définir une stratégie de développement d'entreprise en investissant sur des produits ou services innovants et à forte valeur ajoutée économique et sociale pour le marché international</i></p> <p><i>Bâtir un nouveau Business modèle économique stratégique et structurant, intégré dans le cadre global européen et tenant compte des spécificités des pays cibles, pour développer des produits et services réalistes et réalisables</i></p> <p><i>Rechercher des fournisseurs en fonction d'un cahier des charges pour réduire de façon significative les coûts de production et augmenter la productivité</i></p> <p><i>Suivre l'évolution commerciale d'une gamme ou d'une ligne de produits pour adapter la force de vente à la zone géographique</i></p> <p><i>Réaliser des études de marché pour catégoriser la typologie de comportement des consommateurs</i></p> <p><i>Détecter et analyser les signaux du marché pour répondre au besoin et aspirations des clients et aux objectifs de développement de l'entreprise</i></p> <p><i>Identifier et développer de nouveaux fournisseurs sur les marchés domestiques et internationaux pour produire de manière écoresponsable</i></p>
<p>Analyse de la démarche de la Commission pour en identifier les étapes et considérer les éléments de preuves pris en compte</p>	<p><i>Communiquer sur la politique industrielle de l'entreprise dont sur les performances contribuent à améliorer la puissance industrielle d'un pays en toute transparence pour éviter tout conflit les conflits avec la commission</i></p>
<p>Analyser les forces et les faiblesses d'une entreprise face à ses concurrents européens pour l'implanter sur le marché international</p>	<p><i>Effectuer des études du marché ciblé pour vérifier qu'il n'y a pas de monopole, d'oligopole ou de position dominante</i></p> <p><i>Identifier les caractéristiques de la position dominante constatée pour la faire évoluer et éviter toute dépendance économique</i></p>

Développement d'entreprise dans un cadre juridique et réglementaire européen et international	
Règles européennes de concurrence applicables aux entreprises	
<p>Définition de Champs d'applications, modalités, objets et contrôle des opérations de concentration entre entreprises pour les développer dans un cadre réglementaire défini. Articulation avec le droit national de contrôle des concentrations</p> <p>Analyse des réglementations européennes sur la prohibition de comportements anticoncurrentiels des entreprises, l'entente et l'abus de position dominante. Définition du marché pertinent en droit de la concurrence</p>	<p><i>Appliquer les mécanismes légaux et réglementaires européen pour définir les objectifs stratégiques de l'entreprise</i></p> <p><i>Contrôler des opérations de concentration entre entreprises pour cadrer avec la réglementation</i></p> <p><i>Appliquer les règles concernant les comportements des entreprises pour mettre en place une fusion d'une ou plusieurs entreprises antérieurement indépendantes pour créer une entreprise commune</i></p>
La mise en œuvre de l'interdiction	
<p>Distinguer la mise en œuvre de l'interdiction par les autorités nationales des Etats membres de la mise en œuvre de l'interdiction par les autorités communautaires</p> <p>Identifier les compétences générales de la Commission pour adopter des décisions dans le champ de la concurrence et effectuer des enquêtes</p> <p>Appréhension des étapes de mise en œuvre de l'interdiction par les autorités, nationales et communautaires. Les autorités nationales et la Commission. Les autorités européennes de concurrence et les juridictions nationales</p>	<p><i>Appréhender le fonctionnement des différents acteurs institutionnels européens (Conseil de l'Europe, Cour Européenne des droits de l'Homme, Organisations internationales non gouvernementales) pour identifier leurs impacts et influences possibles sur l'entreprise</i></p> <p><i>Appréhender les mécanismes de fonctionnement de l'union douanière pour maîtriser les contrôles et formalités inhérentes</i></p> <p><i>Construire un modèle de développement d'entreprise pour le positionner sur le marché européen en identifiant les autorités de régulation et leur compétence</i></p>
Règles de concurrence applicables aux Etats membres de l'Union européenne	
<p>Etude des règles de concurrence applicables aux Etats membres de la l'Union européenne pour identifier les aides d'Etat et leur encadrement, les entreprises publiques et le droit de la concurrence et les monopoles nationaux</p> <p>Etude des règles de concurrence applicables aux entreprises publiques de l'Union européenne pour examiner celles auxquelles elles sont soumises et leurs spécificités</p> <p>Etude des règles de concurrence applicables aux monopoles nationaux de l'Union européenne et le maintien certains monopoles nationaux sur ce marché</p>	<p><i>Etablir un prévisionnel financier, afin de définir le BFR (besoin en fond de roulement) et présenter le ROI (retour sur investissement) pour calculer les besoins de financements</i></p> <p><i>Rechercher les aides financières, y compris d'état en considérant leur cadre juridique et les obligations des autorités nationales et les sanctions encourues</i></p> <p><i>Rédiger un rapport sur les entreprises publiques face aux règles de concurrence applicables aux Etats membres de la l'Union européenne</i></p>

### Le Marché intérieur et l'entreprise : de l'harmonisation à la normalisation

Harmonisation et normalisation des produits et services pour les proposer sur le marché européen en considérant :

- l'activité normative de la Cour de justice de l'Union Européenne
- les organisations européennes de normalisation
- la distinction entre normes et réglementations techniques
- la directive 83/189/CEE prévoyant une procédure d'information mutuelle dans le domaine des normes et des réglementations techniques
- la procédure d'information dans le domaine des normes et des règles techniques
- la procédure d'information mutuelle sur les mesures nationales restrictives en absence d'harmonisation
- le marquage CE
- l'évaluation de la conformité du produit

*Créer et innover des produits et des services répondant aux normes de l'Union européenne pour aller vers une harmonisation de marché européen en considérant les données d'instances nationales, telles que l'Afnor en France et les organismes de certifications et d'essais)*

#### C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE

La FEDE met à la disposition des écoles et des étudiants :

- Un e-book en appui à l'apprentissage : *Les entreprises, la concurrence et l'Europe* ;
- De nombreuses annales d'évaluation (sujets et corrigés).

#### D. Évaluation

**Forme de l'épreuve** : Questionnaire à Choix Multiples (QCM)

**Durée** : 90 minutes

**Nombre de questions** : 60 questions

**Barème** : 3 points pour une bonne réponse, 0 pour non réponse ou réponse erronée

**Total de points** : 180

L'utilisation de l'impression « Les entreprises, la concurrence et l'Europe » et des mises à jour est autorisée. L'ouvrage utilisé par l'étudiant devra être vierge de toute annotation.

#### E. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 4, et permet de capitaliser 16 crédits ECTS.



Federation for **E**Ducation in **E**urope  
Fédération Européenne Des Ecoles  
[www.fede.education](http://www.fede.education)

**INGO holding participatory status with the Council of Europe**  
*ONG dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe*  
**INGO holding consultative status with La Francophonie**  
*ONG dotée du statut consultatif auprès de la Francophonie*

**FEDE - Rue du Rhône, 114 - 1204 Genève - SUISSE**  
**[www.fede.education](http://www.fede.education) - [@fede](https://twitter.com/fede)**